



Dispositif DEVOIRS FAITS

publié le 14/09/2020

Le dispositif DEVOIRS FAITS commencera à partir du jeudi 17 septembre pour les niveaux de 5e, 4e et 3e (dispositif déjà lancé pour les 6e dès la rentrée). Les élèves volontaires et certains élèves identifiés par l'équipe pédagogique pour en bénéficier seront en petits groupes accompagnés par un professeur, une auxiliaire de vie scolaire ou un assistant d'éducation pour faire leurs devoirs. Cela ne signifie pas qu'ils n'en auront pas à faire le soir, cela leur permet simplement de s'avancer, de se mettre à jour pour la journée, ou de trouver de l'aide lorsque les difficultés n'ont pu être résolues seul(e). N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté ou suggestion à ce sujet.

La Coordinatrice du dispositif, Perrine FAFARA

La Principale, Florence MEROUR



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.